

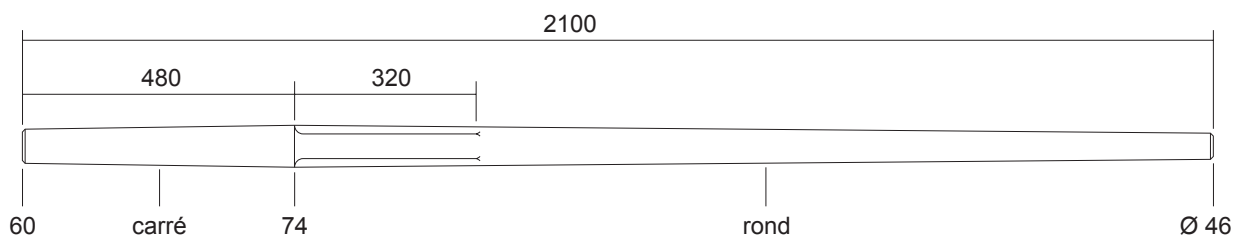
## Artillerie de siège - Armemens des bouches à feu - Planche II, approuvée le 9 juillet 1840

### LEVIER

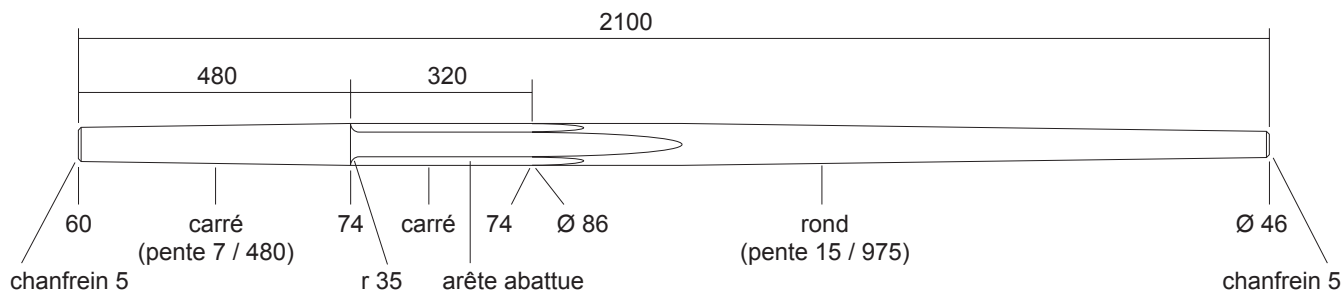
Attention, la date 1840 n'empêche pas que le levier soit éventuellement plus ancien. D'autant plus qu'à cette époque, de nombreuses tables de construction ont été mises à jour pour le système métrique, sans modification des matériels.

Faute de disposer du descriptif texte accompagnant les planches, on peut supposer que le levier est réalisé en « jeune frêne », comme d'usage dans l'artillerie pour d'autres pièces de ce genre.

Il faut remarquer que le dessin est irréaliste, car le raccordement entre carré et cône ne permet aucunement de reproduire les arêtes qui sont représentées ; une certaine interprétation fut donc nécessaire.



Informations données par la planche II (cotes en mm)



Interprétation (Lacour - 2005)



Reconstitution 3D (logiciel PovRay 3)

#### Signatures

Paris le 26 Juin 1840

Le Lieutenant Général Président du Comité de l'Artillerie

Signé: **C<sup>e</sup> d'Anthoüard**

Approuvé le 9 Juillet 1840

Le Pair de France Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre

Signé: **Cubières**

Artillerie de Siège  
Armemens des bouches à feu.  
CAA ... cote non précisée ... (2/CA/37-2)